



ORCIVAL

Conseil Municipal du 28 mars 2026

Présents : Geoffrey Astier, Patrick Baranger, Sylvie Bargoin, Olivier Bony, Corinne Chazeix, Sylvie Chazeix, Arthur Daldin, Angélique Dupuy-Mercier, Jean-Michel Huché, Julien Tabard

Pouvoir : Léa Jaillant → Patrick Baranger

Ordre du jour :

1. validation du PV de la réunion d'installation du conseil du 20 mars dernier
2. délibération des indemnités du maire et des adjoints
3. délibération pour la création des commissions communales et la désignation des membres
4. délibération des délégués aux différents organismes obligatoires ayant un lien avec la commune
5. questions diverses.

La séance débute à 16 heures.

Corinne Chazeix est nommée secrétaire de séance.

1. Validation du compte rendu de réunion du 20 mars

Aucune remarque n'est formulée sur le compte rendu, il est adopté à l'unanimité.

2. Délibération des indemnités du maire et des adjoints

Les indemnités des maires sont encadrées par le code général des collectivités territoriales. Elles visent à compenser le temps consacré à la gestion municipale, elles restent soumises aux cotisations sociales.

Les indemnités sont fixées en référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, ce qui donne pour une commune de moins de 500 habitants :

Taux	Indemnité brute mensuelle Max
28,1 %	1 155,06 €

Jean-Michel Huché propose d'abaisser ce taux pour sa fonction de maire en le ramenant à 11 % soit une

indemnité brute de 452,16 €.

Les indemnités des adjoints sont également fixées selon le même code et avec des taux différents

Taux	Indemnité brute mensuelle Max
10,89 %	447,64 €

Julien Tabard, 1^{er} adjoint et Corinne Chazeix, 2^e adjointe proposent de fixer le taux à 4 %, soit une indemnité à 164,42 €.

Arthur Daldin, 3^e adjoint, souhaite fixer le taux à 10,89 % pour une indemnité à 447,64 €. Il justifie sa demande au motif qu'il sera étudiant en région parisienne à partir de septembre 2026 et que cette indemnité lui permettra de couvrir financièrement ses billets de train pour se rendre aux réunions du conseil sans avoir besoin de solliciter sa famille.

Jean-Michel Huché indique que le total des indemnités s'élève à 1228,63 €, soit très légèrement supérieure à la précédente mandature et en comptant un adjoint de plus.

L'indemnité du maire est soumise au vote à main levée, le maire ne prenant pas part au vote : 10 pour.

Les indemnités des adjoints sont soumises au vote à main levée, les adjoints ne prenant pas part au vote à tour de rôle : 10 pour.

➔ Les indemnités du maire et des adjoints sont validées.

3. Délibération pour la création des commissions communales et la désignation des membres

La définition et les champs de compétences des commissions communales ont évolué. Ce sont des instances de réflexion qui ont pour objectifs de permettre une division du travail, de permettre aux habitants de réfléchir sur des problématiques et des projets qui les concernent et d'apporter des voies de réflexion aux élus. Tous les membres ont les mêmes droits. Elles sont au nombre de 10.

Quatre commissions ont un caractère obligatoire :

- * budget, appel d'offres, marchés
- * personnel communal, bâtiments communaux
- * commission de contrôle des listes électorales
- * commission communale des impôts directs

Six sont facultatives :

- * réseaux eau et assainissement, gestion des déchets

pistes de réflexion proposées : répondre aux interrogations des habitants sur le réseau d'eau, gestion des déchets et du tri, importance des sources, état de nos réseaux...

- * agriculture, forêt et voirie, éclairage public

pistes de réflexion proposées : gestion de la ressource en bois, répartition des coupes, relation avec l'ONF, orientation agricole, coordination avec les professionnels du secteur, apporter de la visibilité, suivre les projets d'entretien et de réfection de la voirie communale, passage led...

- * paysage, environnement et patrimoine architectural, développement culturel

pistes de réflexion proposées : établir des candidatures pour différents labels, porter des projets de développement culturel (exposition, musée, bibliothèque...) Réflexion sur la réhabilitation des lavoirs, fontaines, espaces verts, carillon,

cloches, toiture de la basilique...

*** tourisme et animation**

pistes de réflexion proposées : donner à Orcival une orientation touristique claire et à long terme, favoriser les initiatives associatives locales, aides à la création d'association, aide au projet d'animation : fêtes de village, projection son et lumière sur la basilique...

*** communication**

pistes de réflexion proposées : offrir à Orcival une visibilité sur les réseaux sociaux, réflexion sur le bulletin municipal, plaquette de présentation des différentes actions communales, apporter de la transparence sur les actions du conseil...

*** action sociale et vie communale**

pistes de réflexion proposées : lien entre les habitants du bourg et des hameaux, délégué(e) du bourg, délégués des hameaux, CCAS...

Chaque élu(e) est invité(e) à se positionner dans ces commissions. Après discussion, la répartition est la suivante :

1. budget, appel d'offres, marchés : Jean-Michel, Julien, Corinne, Arthur, Sylvie B
2. personnel communal, bâtiments communaux : Jean-Michel, Julien, Arthur, Joffrey
3. commission de contrôle des listes électorales : Olivier, Sylvie C., Sylvie B., Patrick, Léa
4. commission communale des impôts directs :
 - 3 élus titulaires : Julien, Corinne, Olivier et 3 élus suppléants : Sylvie C, Jean-Michel, Angélique
 - 3 membres externes titulaires : reste à désigner et 3 membres externes suppléants : : reste à désigner.
5. réseaux eau et assainissement, gestion des déchets : Jean-Michel, Julien, Patrick, Joffrey, Olivier
6. agriculture, forêt et voirie, éclairage public : Jean-Michel, Julien, Corinne, Olivier, Joffrey
7. paysage, environnement et patrimoine architectural, développement culturel : Jean-Michel, Corinne, Arthur, Sylvie C., Angélique
8. tourisme et animation : Jean-Michel, Arthur, Angélique, Sylvie B., Joffrey
9. communication : Jean-Michel, Julien, Corinne, Arthur, Angélique, Sylvie B.
10. action sociale et vie communale : Jean-Michel, Léa, Sylvie C., Angélique, Sylvie B.

La proposition est soumise au vote. 11 favorables.

➔ Les commissions telles que présentées sont validées à l'unanimité.

4. Délibération des délégués aux différents organismes obligatoires ayant un lien avec la commune

Communauté de Communes : Jean-Michel Huché, titulaire

Julien Tabard, suppléant

SMCTOM

2 titulaires	2 suppléants
Jean-Michel Julien	Patrick Joffrey

PARC DES VOLCANS

1 titulaire	1 suppléant
Sylvie B	Arthur

Territoires d'Energie

1 titulaire	1 suppléant
Arthur	Jean-Michel

EPF / SMAF : Etablissement Public Foncier / Service Intérêt Economique Général

1 titulaire	1 suppléant
Arthur	Julien

CNAS

1 élu	1 membre du personnel communal
Corinne	Murielle

EHPAD – SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

1 titulaire	1 suppléant
Sylvie C	Léa

CLIC Senior Montagne et ADMR

1 titulaire	1 suppléant
Léa	Sylvie C

Terres Romanes d'Auvergne :

1 titulaire	1 suppléant
Arthur	Sylvie B

Communes Forestières Puy-de-Dôme

1 titulaire	1 suppléant
Corinne	Olivier

Correspondant Défense : Jean-Michel

Correspondant Incendie et de Secours : Joffrey

La proposition est soumise au vote. 11 favorables.

- ➔ La représentation de la commune aux différentes commissions des organismes obligatoires est validée à l'unanimité.

5. Questions diverses

Le conseil doit délibérer sur la liste des attributions qu'il peut déléguer au maire. Elles sont au nombre de 31, toutes ne concernent pas les petites communes. S'il y a des restrictions de délégation, le conseil doit se réunir pour décider et rédiger une délibération.

La question soumise au vote est de donner délégation complète au maire : 11 votes pour.

- ➔ Délégation est donnée au maire pour l'ensemble des attributions.

Question d'un(e) élu(e) : serait-il possible d'avoir un aperçu des engagements de la commune dans des projets, des travaux ? ex : city park...

Question enregistrée et qui sera traitée.

Pas d'autre question n'est portée à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h50.